

CHAPITRE 9 - BASKET-BALL

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1.1. Une équipe est composée d'un minimum de neuf (9) participants et d'un maximum de douze (12) participants. Une (1) place supplémentaire peut être accordée aux équipes dirigées par un entraîneur qualifié. Elles peuvent ainsi compter un maximum de treize (13) participants.
- 1.2. L'équipe régionale est l'équipe déclarée championne lors du Championnat régional des FAC.
- 1.3. L'équipe régionale peut inviter deux (2) joueurs d'une autre base, escadre ou unité de la région à se joindre à elle, pourvu que ceux-ci aient obtenu l'approbation du commandant.

2. OFFICIELS

- 2.1. Le système d'arbitrage à trois (3) officiels se poursuivra pendant toute la durée du championnat, dans la mesure du possible.
- 2.2. Les officiels mineurs et/ou hors du terrain agissent en qualité de marqueurs et/ou de chronométreurs tout au long du championnat, tel que requis par la base hôte.

3. RÈGLES GÉNÉRALES

3.1. Le jeu doit se dérouler conformément au <u>Livre des règlements de la Fédération</u> <u>Internationale de Basketball (FIBA)</u> en vigueur et au <u>Manuel de référence des championnats des FAC.</u>

4. SUSPENSIONS

4.1. Durant le championnat, les suspensions minimales ci-dessous s'appliquent lorsque surviennent les infractions suivantes :

Règle	Description	Suspension minimale
Article 36	Lorsqu'un joueur commet cinq (5) fautes techniques cumulatives au cours d'un championnat. (Une faute technique est une faute de comportement sans contact.)	1 match
Article 38	Une faute disqualifiante est toute action antisportive flagrante de la part de joueurs, remplaçants, entraîneurs, entraîneurs adjoints, joueurs exclus ou membres de la délégation qui accompagnent l'équipe.	1 ^{re} infraction – 1 match 2 ^e infraction – 2 matchs 3 ^e infraction – 3 matchs

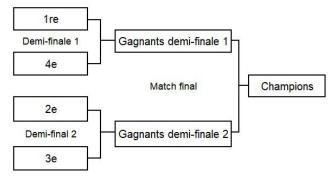
4.2. Se reporter au <u>Chapitre 5 - Suspensions</u>, pour les infractions qui peuvent s'appliquer à n'importe quel sport.

5. TYPE DE CHAMPIONNAT

5.1. Une période d'échauffement de quinze (15) minutes est prévue avant chaque match.

11 janv. 23 Page **1** de 4

- 5.2. Tous les matchs se jouent en quatre (4) quarts de dix (10) minutes avec une pause de deux (2) minutes entre les quarts et de dix (10) minutes à la mi-temps.
- 5.3. Le championnat des FAC prend la forme d'un tournoi à la ronde simple suivi d'éliminatoires simples. Conformément aux <u>règlements de la FIBA</u>, une équipe gagnante est déterminée à chaque match. Le classement final des équipes au tournoi à la ronde permet de déterminer les équipes qui participent aux éliminatoires simples. Les points sont attribués comme suit durant le tournoi à la ronde :
 - a. deux (2) points pour une victoire (temps réglementaire ou prolongation);
 - b. un (1) point pour une défaite en prolongation;
 - c. zéro (0) pour une défaite en temps réglementaire.
- 5.4. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire du tournoi à la ronde, une période de prolongation est prévue immédiatement après le match pour déterminer l'équipe gagnante. Les points sont attribués conformément au <u>paragraphe 5.3</u>.
- 5.5. La période de prolongation se déroule comme suit :
 - a. en cas d'égalité à la fin du quatrième quart, le match se poursuit avec autant de périodes de prolongation de cinq (5) minutes que nécessaire pour briser l'égalité. Entre chaque période de prolongation de cinq (5) minutes, un intervalle de deux (2) minutes est prévu.
- 5.6. À la fin du tournoi à la ronde, deux matchs de demi-finale sont disputés. L'équipe en première (1^{re}) place affronte celle qui s'est classée quatrième (4^e) et l'équipe en deuxième (2^e) place joue contre celle en troisième (3^e) place. L'équipe gagnante de chaque demi-finale passe à la finale.



6. PROCÉDURE DE BRIS D'ÉGALITÉ

- 6.1. En cas d'égalité au classement final du tournoi à la ronde, les équipes qui passent aux éliminatoires sont déterminées comme suit :
 - a. si deux (2) équipes sont à égalité, l'équipe qui a vaincu l'autre lors du tournoi à la ronde passe aux éliminatoires et/ou se glisse devant les équipes à égalité, dans la demi-finale;
 - b. si trois (3) équipes ou plus se trouvent à égalité, l'équipe avec la meilleure fiche victoires/défaites face aux autres équipes lors du tournoi à la ronde passe aux éliminatoires et/ou se glisse devant les équipes à égalité, dans la demi-finale;

11 janv. 23 Page **2** de 4

- si l'égalité persiste, l'équipe dont la différence de points enregistrés pendant les matchs contre les autres équipes est la plus élevée passe aux éliminatoires et/ou se glisse devant les équipes à égalité, dans la demi-finale;
- d. si l'égalité persiste, les équipes qui ont enregistré le plus grand nombre de points pendant les matchs contre les autres équipes passent aux éliminatoires et/ou se glissent devant les équipes à égalité, dans la demi-finale;
- e. si l'égalité persiste encore, les équipes dont la différence de points enregistrés pendant tous les matchs du tournoi à la ronde est la plus élevée passent aux éliminatoires et/ou se glissent devant les équipes à égalité, dans la demi-finale;
- f. si l'égalité persiste toujours, l'équipe qui a enregistré le plus grand nombre de points pendant tous les matchs du tournoi à la ronde passe aux éliminatoires et/ou se glisse devant les équipes à égalité, dans la demi-finale.

7. ÉQUIPEMENT

- 7.1. Le ballon officiel du championnat sera <u>un</u> ballon Evolution de Wilson ou Molten approuvé par la FIBA avec la dénomination GG7X, GL7X, B7G5000, B7G45000.
- 7.2. Tous les participants doivent porter l'équipement précisé dans le tableau ci-dessous.

OBLIGATOIRE	RECOMMANDÉ			
<u>Joueurs</u>				
Aucun	Protecteur buccal			
	 Support pour cheville semi-rigide 			
	 Lunettes de protection 			

8. PRÉVENTION DES BLESSURES

8.1. Il est important que tous les membres de l'équipe, les entraîneurs, les officiels, les soigneurs et les organisateurs passent en revue les stratégies de prévention des blessures. Le <u>chapitre 6</u> renferme des renseignements supplémentaires concernant la prévention des blessures.

9. RÉCOMPENSES

- 9.1. À la fin de chaque match du championnat national, les membres du jury d'appel choisissent les deux (2) Joueurs les plus utiles du match, dont un (1) de chaque équipe.
- 9.2. L'équipe gagnante reçoit une bannière et un trophée. Des médailles individuelles sont remises aux membres des équipes occupant les premier et deuxième rangs.
- 9.3. À la fin du championnat régional/national, les membres du jury d'appel choisissent le Joueur le plus utile du championnat.
- 9.4. À la fin du championnat national, chaque équipe choisit le Joueur le plus utile de l'équipe.
- 9.5. À la fin du championnat national, chaque équipe soumet la candidature d'un joueur qui a fait preuve d'un esprit sportif exceptionnel, y compris d'un comportement responsable et éthique, de franc-jeu, d'intégrité et de respect combinés à des habiletés athlétiques

11 janv. 23 Page **3** de 4

remarquables. Le jury d'appel et/ou l'officiel en chef choisit le récipiendaire selon les candidatures reçues.

9.6. Voici le tableau des récompenses :

Prix/reconnaissance	<u>Quantité</u>	<u>National</u>	<u>Régional</u>
Trophée	1	✓	AC selon la Constitution régionale
Bannière du championnat	1	✓	AC selon la Constitution régionale
Médailles d'or	13	✓	✓
Médailles d'argent	13	✓	✓
JPU du championnat	1	✓	✓
JPU de l'équipe	4	✓	S.O.
JPU du match	2 / match	✓	AC selon la Constitution régionale
Prix de l'esprit sportif	1	✓	AC selon la Constitution régionale
Officiels	9	✓	AC selon la Constitution régionale
Soigneurs	3	✓	AC selon la Constitution régionale
Jury d'appel	3	✓	AC selon la Constitution régionale
Invités de marque/ Présidents d'honneur	1	✓	AC selon la Constitution régionale

11 janv. 23 Page **4** de 4